

NOUVEAU BUDGET FSE+ 2026 !

Formations IA dédiées aux filières agroalimentaires, agricoles et de la pêche maritime avec OPCO
OCAPIAT.

Qui ? Pour tous les acteurs de l'agroalimentaire et des secteurs agricoles et la pêche maritime

Ce dispositif cible tous les salariés des secteurs ci-dessus (sauf alternants).

Combien ? 50 % de vos frais de formation IA financés

Prise en charge de la moitié des frais pédagogiques et une partie des frais de salaire.

Quoi ? Formations en IA sur mesure

Développez des compétences en IA professionnalisaantes adaptées à votre métier.
Formations IA de 7 heures minimum.

Quand ? Un calendrier stratégique 2026

Vos actions de formation doivent se dérouler entre le 1er janvier 2026 et le **13 mars 2026**. Les dossiers doivent être déposés dès que possible.

Comment ? Bonjour IA simplifie vos démarches

Nous vous accompagnons dans le dépôt de vos dossiers sur votre plateforme **OPCO OCAPIAT**.



BONJOUR IA

www.bonjouria.fr

Votre intégrateur IA dans le secteur medico-social
Tel : 04 73 34 14 27, contact@bonjour-world.com
Clermont-Ferrand | Orléans | Lyon | Paris

*Seul OPCOSanté peut valider votre dossier FSE



**Programmes de formation IA
dédiées au secteur
agroalimentaire en cliquant ici !**